

## COMPTE-RENDU DE L'A.G. ordinaire DE R.C.P. du 24 MARS 2007

**Le président** salue l'assemblée, rappelle l'action de RCP par rapport au Château et son utilisation dans un cadre d'ouverture du Château à son environnement social et culturel. Il remercie M. le Maire de Portes pour l'engagement de sa Mairie auprès de RCP pour le Château.

**M. le Maire de Portes** remercie courtoisement le Président et l'Association. Il cite la mise en place de l'éclairage du Château le 2 décembre qui a concrétisé cette collaboration entre Château et Mairie, mais aussi les opérations de mise en sécurité et de débroussaillage. Il rappelle la mise aux normes du Gîte, ainsi que les retombées positives de cette coopération pour la Commune

**Un point est fait** : il y a 33 présents, M. de Neuville représente 21 voix. Les 27 procurations ont été examinées pour validation. (3 procurations par personne seulement).

**Le président** présente les principaux chapitres de cette AG et les différents secteurs de RCP (voir les documents distribués). Il rappelle que l'amélioration du Gîte permet d'accueillir plus correctement les bénévoles. Il cite notre implication auprès de Rempart, les efforts de communication avec les 950 exemplaires de la Lettre du Château, les 150 articles publiés dans la presse sur le vie du Château, les venues de la TV, les émissions radio, etc...

**Point sur les adhésions** : RCP a à ce jour 93 adhérents (il y en avait 200 en décembre 2006, dont 68 nouveaux).

**Bilan financier**, présenté par Serge BONNET:

Les charges ont augmenté de 127.559 euros en 2005 à 219.233 euros en 2006 du fait de l'importance des investissements. Les produits sont passés de 130.962 euros à 235.819 euros. Au bilan des actifs, on note une importante augmentation de ceux-ci du fait justement des investissements. Le résultat de l'exercice donne un solde positif de 16.586 euros. Au regret exprimé par Mathieu Le Letty de n'avoir pu obtenir des comptes précis par secteur et des bilans prévisionnels 2007 (s'abstiendra sur le bilan), il lui est répondu que cela relève de la Commission Budget dont il fait partie.

Le bilan financier est adopté par l'assemblée, il y a 3 abstentions.

**Budget prévisionnel** : il est de 388.123,67 euros pour les charges et produits, en forte augmentation liée aux travaux prévus pour la restauration de la tour nord-est et du mur sud. Il est rappelé que l'opération Portes du Temps aura peut-être lieu si les conditions administratives de financement sont remplies à temps.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

**Rapport moral chantier** présenté par Mathieu Le Letty.

Rapport adopté à l'unanimité.

**Rapport moral du secteur Communication** par Nils Pedersen, rapport adopté à l'unanimité. Pour les Portes du Temps, RCP est en attente d'une réponse pour le financement.

**Rapport moral Visite-Tourisme** par Serge Bonnet : il signale une forte augmentation des visites payantes ou non (8672). Rapport adopté à l'unanimité.

**Rapport moral du Gîte** : adopté à l'unanimité.

**Rapport moral Expositions** : adopté à l'unanimité. ,

**Le vote pour déterminer le nouveau CA de RCP** est mis en place à partir des candidatures émanant de l'ancien CA comme de nouvelles candidatures se manifestant dans la salle.

Ces candidats expriment leur motivation de candidature au CA. Mathieu Le Letty rappelle qu'arrivé en 2003 à RCP, il a sauvé la saison 2004 après le départ du chef de chantier et qu'il a alors décidé de s'impliquer dans l'Association. Il s'interroge sur le récent départ des animateurs et pense qu'une réflexion est à porter sur le fonctionnement de RCP. Il ne trouve plus de plaisir à y travailler. L'application de la loi détruit la qualité des rapports humains. Il récuse les travaux qui vont être faits par des entreprises et non par les bénévoles, ceux-ci n'étant pas reconnus. Il veut bien toutefois rester au CA pour exprimer ses idées et suivre l'évolution de RCP.

Le président répond que certains travaux sont trop spécialisés pour être réalisés par des bénévoles, qu'une reconnaissance est accordée aux bénévoles qui sont à la base du travail sur le Château et qu'une opinion contraire tient du mauvais esprit. Il souligne qu'il est une nécessité : que les administrateurs qui seront élus tout à l'heure s'impliquent dans la vie de RCP, appliquent et fassent appliquer les statuts et le règlement intérieur.

**Les résultats du vote :**

- Jeanne Bianchi est élue pour 3 ans à l'unanimité
- Serge Bonnet est élu pour 3 ans à l'unanimité
- Roger Deleuze est élu pour 3 ans à l'unanimité
- Mathieu Le Letty 33 voix pour, 37 contre et 5 abstentions, n'est pas réélu.
- Pierre Mazodier est élu pour 3 ans à l'unanimité
- Eugène Zahner est élu pour 3 ans à l'unanimité
- Henri de Neuville est élu pour 1 ans à l'unanimité
- René Doussière est élu pour 1 ans à l'unanimité
- Patrick Monier est élu pour 2 ans à l'unanimité
- Marie-Claire Villar est élue pour 1 ans à l'unanimité

L'Assemblée Générale est ensuite levée pour un moment de convivialité avant que ne se tienne le CA qui va élire le nouveau Bureau de RCP.

**Le secrétaire général : Louis-Marie Froelig**

-----